



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Présentation

Joseph Klatzmann

Citer ce document / Cite this document :

Klatzmann Joseph. Présentation. In: Économie rurale. N°144, 1981. pp. 3-4;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1981.2781>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1981_num_144_1_2781

Fichier pdf généré le 08/05/2018

PRESENTATION*

Joseph KLATZMANN

LE THEME

Le thème même de la Session pose, dès le départ, un certain nombre de problèmes de définition : Qui sont les consommateurs et contribuables ou, plus précisément, quelles différences y a-t-il entre eux ? Qu'est-ce que l'agriculture ? Qu'est-ce que les transferts et comment les mesure-t-on ? Vient ensuite, inévitablement, la question de la justification des transferts.

Si chacun est à la fois consommateur et contribuable, le résultat n'est pas du tout le même selon qu'une charge est répartie en fonction de la consommation alimentaire (soutien des prix, impôts indirects) ou du revenu. Cette question n'a pas été suffisamment évoquée au cours de la Session.

Tentant de définir l'agriculture, on remarque l'importance en nombre des exploitations marginales. Mais on ne peut les éliminer, puisqu'elles bénéficient d'une partie des transferts - en particulier des transferts sociaux.

Les transferts peuvent être définis d'une façon plus ou moins large. Il existe des transferts visibles (dépenses du BAPSA, du FEOGA, prêts bonifiés, etc.) et d'autres qui le sont moins (prix élevés payés par le consommateur, transferts de surplus, fiscalité).

ETUDE DE DIFFERENTS TYPES DE TRANSFERTS

1. Formation et répartition des surplus

La question de la répartition en amont et en aval des gains de productivité, par l'intermédiaire des modifications de prix, est à la fois très importante et très difficile. Elle pose des problèmes méthodologiques, mais aussi statistiques : ces derniers n'ont pas été (je l'ai souligné plus haut) suffisamment évoqués.

L'impression qui se dégage de l'analyse de la formation et de la répartition des surplus est que, jusqu'en 1973, les progrès techniques ont été réalisés à la fois dans l'agriculture et dans la fabrication de moyens de production. Les bénéficiaires de ces progrès (en même temps que des transferts en provenance des propriétaires fonciers) ont été les salariés agricoles, les consommateurs et les exploitants. La période de 1973 à 1975 marque une coupure, les transferts allant aux producteurs de pétrole. Ensuite, les consommateurs auraient été les seuls bénéficiaires des transferts.

En présentant les conclusions d'une façon aussi générale, on reflète probablement la réalité.

Une autre étude, fondée sur une méthodologie différente, fait apparaître des transferts de l'agriculture vers le système bancaire.

2. Le BAPSA

Sur 70 milliards de francs consacrés à l'agriculture, le BAPSA en représente la moitié. Depuis 1965, l'augmentation des dépenses a été extrêmement rapide. Les arguments avancés en faveur de cette politique sont la compensation démographique (nombre important de retraités dans l'agriculture) et les bas revenus des agricul-

L'exemple du BAPSA montre l'existence de problèmes méthodologiques, plus importants que les problèmes statistiques, pour la mesure des transferts : faut-il prendre en compte toute la différence entre prestations et cotisations ? Faut-il déduire du chiffre ainsi obtenu la « compensation démographique » ? Faut-il comparer la contribution des agriculteurs à celle des ménages non agricoles, à revenu égal ? Faut-il la comparer avec une définition plus ou moins arbitraire de ce que les agriculteurs « devraient payer » ?

Pour la mesure des surplus, ce sont sans doute les problèmes statistiques qui sont les plus importants. La question de la fiabilité des statistiques utilisées n'a guère été évoquée.

LE PROBLEME FONDAMENTAL : POURQUOI L'AIDE DE L'ETAT EST NECESSAIRE.

Quant à la justification des transferts, on peut se reporter aux excellents arguments présentés en introduction par Denis BERGMANN. Mais cette question est reprise dans plusieurs rapports, insistant en particulier sur le fait que l'accroissement des revenus agricoles est prélevé par l'accumulation. L'aide de l'Etat est nécessaire pour reproduire et développer l'appareil productif. Un exemple frappant est celui de la production laitière intensive en Loire-Atlantique, qui ne résisterait pas à une éventuelle baisse du prix du lait. Conclusion qui, pour le moins, laisse rêveur.

teurs. Mais on fait observer aussi qu'à revenu égal l'agriculteur paie moins que le non agriculteur. Il apparaît aussi, de façon évidente, que l'assiette des cotisations est injuste.

3. Les bonifications d'intérêts

Le système des bonifications d'intérêts subit des critiques sévères. Il aboutit à des différences énormes de transferts entre les exploitations (en fonction de leur endettement). On dénonce, à tort ou à raison, les « effets pervers » des bonifications d'intérêts - qui peuvent fausser le calcul économique de l'exploitant. Ces bonifications constituent également des avantages non productifs, dans la mesure où elles aboutissent seulement à faire passer la propriété d'une terre d'un individu à un autre.

4. Le soutien des prix, dans la Politique Agricole Commune

Il n'est pas étonnant que cette question ait été très largement développée : la PAC a très peu dépensé pour l'amélioration des structures tandis que les dépenses pour le soutien des prix, en augmentation constante, vont finir par se heurter à la limite qui a été fixée : 1 % du montant total de la TVA.

Une analyse théorique, suivie d'une application aux céréales, a permis de porter un jugement sur les effets de diverses mesures possibles : quotas de production, deficiency payments, subventions à l'exportation, restitutions variables, taxe de co-responsabilité, etc. Le problème est, pour chacune de ces mesures, d'apprécier son efficacité économique et les transferts entre groupes sociaux auxquels elle aboutit.

* Le Professeur KLATZMANN a présenté, sous forme de conclusion, le 12 mars 1981, une synthèse des travaux de la Session, dont l'essentiel est repris ici en guise d'introduction.

En conclusion, il apparaît que la Politique Agricole Commune aboutit à des transferts « discrets », par le maintien de prix élevés.

5. Autres transferts

- La fiscalité agricole est, bien sûr, évoquée. Il est suggéré de faire payer les agriculteurs indirectement, par l'imposition des coopératives - mais on ne voit pas comment cela pourrait se faire.

- La politique de la montagne, en particulier l'indemnité

spéciale de montagne, est considérée comme justifiée.

- Les résultats des aides aux IAA paraissent difficiles à apprécier. Qui en bénéficie finalement ? Est-ce l'agriculteur, par l'augmentation des prix des produits qu'il vend, ou le consommateur par la diminution des prix de vente aux grandes surfaces de distribution ?

- D'autre part, faut-il aider les gagnants, ou pratiquer une aide « sociale » ? La politique actuelle de « compétitivité » est une réponse à cette question.

LES ATTITUDES ENVERS LES TRANSFERTS

1. Le Parlement

Le Parlement semble effrayé par le volume des crédits en faveur de l'agriculture, qui constituent de véritables « voies d'eau ». On y note également que l'avenir, sous la forme des équipements collectifs, est sacrifié. Enfin, le système du forfait dans la fiscalité agricole est souvent critiqué.

2. Le Plan

Un souhait semble se dégager des discussions à la Commission de l'Agriculture et des IAA du Commissariat Général du Plan, celui de réduire le coût du BAPSA (en améliorant l'assiette des cotisations) pour augmenter l'effort d'investissement.

En ce qui concerne la PAC, il ne faudrait pas limiter la production, mais ne garantir le prix que pour une partie de celle-ci. On observe également que certaines politiques aboutissent à créer des transferts entre pays - par exemple la taxe de co-responsabilité sur le lait.

3. L'opinion publique

L'image de l'agriculture dans l'opinion publique apparaît meilleure que ce que l'on pouvait penser.

Quelques idées apparaissent solidement enracinées dans l'opinion : la population agricole ne doit pas diminuer ; il faut développer l'agriculture biologique.

4. Efficience et équité

La politique la plus efficace n'est pas nécessairement la plus juste. Cette question a été discutée dans une longue étude théorique. Celle-ci justifie, entre autres, le maintien de prix élevés pour des produits à demande inélastique. D'autre part, un résultat surprenant est que l'impôt direct est moins équitable qu'on ne pourrait le penser.

LES TRANSFERTS A L'ETRANGER

En Suisse, on admet qu'il faut financer la tâche d'utilité publique de l'agriculture. Cette question donne néanmoins lieu à des controverses.

En Italie, une inflation rapide provoque nécessairement des effets de distorsion. Ceux-ci seraient défavorables à l'agriculture.

En URSS, après une longue période au cours de laquelle des ressources ont été drainées de l'agriculture, la mutation « sociale et industrialiste » de l'agriculture a un coût important. Il en résulte qu'actuellement les gains de productivité sont absorbés par l'agriculture elle-même.

SYNTHESE DES CRITIQUES SUR LES TRANSFERTS

Si le principe des transferts n'est pas contesté, de nombreuses critiques leur sont faites. On répète souvent que le soutien des prix profite aux plus riches ; la nécessité d'augmenter les cotisations pour le BAPSA n'est pas mise en doute. On observe qu'une faible diminution en pourcentage du coût du BAPSA permettrait d'augmenter dans une forte proportion l'aide aux investissements.

Nous avons déjà souligné les critiques portées contre les bonifications d'intérêts, qui poussent à des comportements économiques irrationnels. Une autre critique est que l'aide à l'agriculture risque fort d'être capitalisée en prix de terres, c'est-à-dire d'aller en définitive (au moins en partie) aux propriétaires fonciers. Il s'agit là d'une redistribution de transferts.

Les rapports de la Session feront certainement beaucoup réfléchir. Permettront-ils de proposer une politique nouvelle ?